

Le bulletin ci-dessous est exclusivement réservé aux nouveaux adhérents ou abonnés

Bulletin d'abonnement ou d'adhésion à la revue "Le Jardinier Sarthois" (valable jusqu'au 31/12/2026)

M. Mme Mlle
 Adresse complète (N°, Rue, Lieudit, etc.):
 Code postal : Commune :
 Téléphone:
 Adresse courriel (E-mail) @

1 - J'Adhère à l'association LE JARDINIER SARTHOIS et je choisis la section N° 35 de Aubigné-Racan / Vaas

Et je fais le choix suivant:

Cocher Votre choix	tarif annuel	Montant	nouvel adhérent	frais d'envoi	TOTAL Dû
S	Adhérent Sympathisant à l'association (ni abonnement, ni collection de graines)	11,00 €	X	X	11,00 €
1	Adhésion à l'association avec l'abonnement à la revue	10,50 €	4,00 €	X	14,50 €
0	Adhésion à l'association avec l'abonnement à la revue et la collection de graines	20,50 €	4,00 €	X	24,50 €
0+	Adhésion à l'association avec l'abonnement à la revue et la collection de graines et envoi postal de la collection de graines	20,50 €	4,00 €	7,80 €	32,30 €

Nouvelle adhésion = toute personne qui ne figure pas dans notre fichier de l'année 2025 doit s'acquitter du droit d'entrée de 4,00 €

2 - Je m'abonne pour 1 an à la revue (je n'aurais pas la qualité d'adhérent de l'association) * 11,50 €

* le règlement doit parvenir au moins 1 mois avant la date de parution soit avant le 1er décembre, Mars, juin, ou septembre

Soit un règlement par chèque de € à l'ordre de: Le Jardinier Sarthois

Mon adhésion sera reconduite automatiquement et je réglerai à l'assemblée générale de ma section dont la date est publiée dans le bulletin du 1er trimestre de l'année (Janvier – Février – Mars)

Si je dénonce mon Adhésion pour 2026, je m'engage à en informer l'association avant le 1er septembre 2026

Si je ne participe pas à l'assemblée générale, je m'engage à indemniser le porteur au tarif en vigueur établi par ma section.

Fait le :

à envoyer à : LE JARDINIER SARTHOIS

Jean-Pierre SURUT - 8 ROUTE DE VILLIERS
72800 AUBIGNE-RACAN

Les renouvellements des adhésions doivent être adressés directement au président ou au trésorier de votre section

Le bulletin ci-dessous est réservé aux adhérents qui veulent renouveler leur adhésion en 2026 et qui ne pourront pas assister à l'assemblée générale. Ils ne participeront pas à la tombola

Bulletin de renouvellement d'adhésion à la revue "Le Jardinier Sarthois" (valable jusqu'au 31/12/2026)

M. Mme Mlle
 Adresse complète (N°, Rue, Lieudit, etc.):
 Code postal : Commune :
 Téléphone: / / /
 Adresse courriel (E-mail) @

1 - J'Adhère à l'association LE JARDINIER SARTHOIS et je choisis la section N° 35 de Aubigné-Racan / Vaas

Cocher Votre choix	tarif annuel	Montant	frais d'envoi	TOTAL Dû
1	Adhésion à l'association avec l'abonnement à la revue	10,50 €	X	10,50 €
0	Adhésion à l'association avec l'abonnement à la revue et la collection de graines	20,50 €	X	20,50 €
0+	Adhésion à l'association avec l'abonnement à la revue et la collection de graines et envoi postal de la collection de graines	20,50 €	7,80 €	28,30 €

Soit un règlement par chèque de € à l'ordre de: Le Jardinier Sarthois

Si je dénonce mon Adhésion pour 2026, je m'engage à en informer l'association avant le 1er septembre 2026

Si je ne participe pas à l'assemblée générale, je m'engage à indemniser le porteur au tarif en vigueur établi par ma section.

Fait le :

à envoyer au trésorier ou au président de votre section

Les renouvellements des adhésions doivent être adressés directement au président ou au trésorier de votre section